Annexe : composition du corps arbitral des compétitions combat

1) Au niveau national

⚫ « RESPONSABLE NATIONAL DE L’ARBITRAGE SANDA » *(RNA SANDA)*

Nommé par la Direction Technique Nationale.

Pré requis : ☞ 10 ans d’expérience en tant qu’arbitre national.

☞ Titulaire du diplôme d’état.

☞ Titre d’arbitre mondial « IWUF »

☞ Parfaite maîtrise de la réglementation internationale.

☞ Bonnes notions d’anglais ou de chinois

ROLE : Formation des arbitres nationaux et organisation des jurys de compétitions nationales. Mise à jour du règlement d’arbitrage SANDA en lien avec la commission Nationale d’Arbitrage.

⚫ « RESPONSABLE NATIONAL L’ARBITRAGE SANDA ADJOINT» *(RNA adjoint)*

Nommé par la Direction Technique Nationale sur proposition du RNA

Pré requis : ☞ 5 ans d’expérience en tant qu’arbitre national.

☞ Titulaire d’un diplôme d’enseignant wushu.

☞ Titre d’arbitre mondial « IWUF »

☞ Parfaite maîtrise de la réglementation internationale.

☞ Bonnes notions d’anglais ou de chinois

ROLE : Adjoint à la formation des arbitres nationaux et à l’organisation des jurys de compétitions nationales, supplée le RNA.

⚫«  RESPONSABLE DE TABLEAU NATIONAL »

Nommé par la Direction Technique Nationale proposition du RNA

Pré requis : ☞ 2 ans d’expérience en tant que chef de table national.

☞ Avoir suivi une formation d’arbitrage au niveau international.

☞ Parfaite maîtrise de la réglementation internationale.

ROLE : Il supplée, sur le tableau dont il a reçu la responsabilité, le RNA dans son rôle de garant du bon déroulement des combats.

⚫« CHEF DE TABLE NATIONAL  » (Arbitre SANDA grade A)

Nommé par la Direction Technique Nationale proposition du RNA

Pré requis : ☞ 2 ans d’expérience en tant qu’arbitre national.

☞ Parfaite maîtrise de la réglementation nationale.

⚫ « ARBITRE NATIONAL » *(Arbitre SANDA grade B)*

Nommé par la Direction Technique Nationale proposition du RNA

Pré requis : ☞ 2 ans d’expérience en tant qu’arbitre national aspirant : participation à au moins deux stages et deux championnats nationaux.

☞ Maîtrise de la réglementation nationale.

⚫ «  ARBITRE NATIONAL ASPIRANT » *(Arbitre SANDA grade C)*

Nommé par le RNA.

Pré requis : ☞ 2 ans d’expérience en tant qu’arbitre régional *(avoir arbitré au moins deux championnats* *ou tournois régionaux ou interrégionaux)* et participation à au moins un stage national d’arbitrage.

☞ Bonne connaissance de la réglementation nationale.

2) Au niveau des zones wushu

⚫ « RESPONSABLE DE ZONE D’ARBITRAGE SANDA *(RZA sanda)* »

Nommé par la Direction Technique Nationale proposition du RNA

Pré- requis : ☞ titre d’arbitre national, au minimum.

ROLE : Référent fédéral de l’arbitrage SANDA des compétitions en zones sélectives. Organise les jurys de compétitions des zones sélectives, Travail en lien avec les RRA des ligues régionales concernées, rend compte au RNA.

Travail en lien avec le RZI de sa zone.

3) Au niveau régional

⚫ « RESPONSABLE REGIONAL D’ARBITRAGE SANDA » *(RRA sanda)*

Nommé par le président de région sur proposition du RNA.

Pré- requis : ☞ titre d’arbitre national.

ROLE : Formation et recrutement des arbitres régionaux et organisation des jurys de compétitions régionales,

⚫ « CHEF DE TABLE REGIONAL »

Nommé par le Responsable Régional d’Arbitrage.

Pré- requis : ☞ 2 ans d’expérience en tant qu’arbitre régional *(avoir arbitré aux moins* *2 championnats ou tournois régionaux ou interrégionaux).*

☞ Bonne connaissance de la réglementation nationale.

⚫ « ARBITRE REGIONAL »

Nommé par le Responsable Régional d’Arbitrage.

Pré requis : ☞ 2 ans d’expérience en tant qu’arbitre régional stagiaire et participation à au moins deux stages et deux championnats *ou tournois régionaux ou interrégionaux*.

☞ Bonne connaissance de la réglementation nationale.

⚫ « ARBITRE REGIONAL STAGIAIRE »

Nommé par le Responsable Régional d’Arbitrage.

Pré requis : ☞ 16 ans minimum, autorisation parentale pour la fonction d’arbitre régional stagiaire, 2 licences fédérales dont celle de l’année en cours et au moins une  participation à un stage régional d’arbitrage.

☞ Assez bonne connaissance de la réglementation nationale.

4) Formation des arbitres combat

Les officiels doivent posséder leur licence de l’année en cours et suivre au moins un stage annuel organisé par leur responsable direct.

Ces stages ont pour but de former les futurs arbitres et de perfectionner les arbitres en poste.

À chaque fin de stage, les participants seront soumis à un Q.C.M. portant principalement sur l’arbitrage pratique. Quelques questions pratiques concernant le règlement des compétitions ainsi que le règlement médical pourront y être apportées.

5) Collaboration des arbitres combat avec les autres responsables d’arbitrage

Pour la gestion des tableaux d’inscription aux différentes épreuves et les autres paramètres concernant la gestion opérationnelle de la compétition, les responsables d’arbitrage sanda de chaque niveaux (national, zones sélectives, régional) collaborent avec les responsables d’arbitrage pour la planification des niveaux correspondants :

* Au niveau national : avec le Responsable National pour la Planification (RNP) »
* Au niveau des zones sélectives : avec les Responsables de Zone pour la Planification (RZP) »:
* Au niveau régional : avec les Responsables Régionaux pour la Planification (RRP) »:

Pour les compétitions qui le nécessitent ils collaborent aussi avec les responsables d’arbitrage taolu aux niveaux concernés.

Ils collaborent également avec la commission d’organisation des compétitions, notamment pour les besoins logistiques et l’élaboration du planning de la compétition.